

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Mardi 27 novembre 2018

Devenez assistant(e) familial(e) !

Le Département de l'Essonne recrute et forme des assistants familiaux pour accueillir à leur domicile, jour et nuit, un ou plusieurs enfants ou jeunes majeurs confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

« Les assistants familiaux offrent un cadre éducatif, familial et relationnel qui permet aux enfants ou adolescents de grandir dans de bonnes conditions et contribuent à l'épanouissement et à l'éducation des enfants dans le respect de leur histoire » explique **François Durovray, Président du Département de l'Essonne**

« L'assistant familial participe à une mission de service public : il est un acteur à part entière du dispositif de protection de l'enfance du département. Il est au centre du projet éducatif concernant l'enfant confié, en lien avec de nombreux partenaires » précise **Caroline Varin, Conseillère départementale déléguée à la protection de l'enfance.**





Le Département recrute et forme des assistants familiaux.

Renseignez-vous !

0 800 660 400 Service & appel gratuits

Plus d'infos sur essonne.fr

En Essonne, près de 300 assistants familiaux accueillent ainsi des enfants âgés de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans. Il est possible de choisir entre un accueil ponctuel (pendant les vacances scolaires, par exemple) et un placement dit "permanent" (jours et nuits pendant une durée déterminée). Pour chaque enfant, un contrat d'accueil et un contrat de travail sont établis.

[Comment devenir assistant familial ?](#)

Plus de renseignements au 0 800 660 400.